

Santé animale et groupements de défense sanitaire en Mongolie

L'impact de la création de groupements de défense sanitaire en Mongolie : une évaluation ex-post, après dix ans de coopération



PAYS

Mongolie

TITRE DU PROJET

Soutien à l'élevage nomade dans la province de l'Arkhangai

NOM DU PROJET

Arkhangai

BÉNÉFICIAIRES DIRECTS

850 familles d'éleveurs nomades

PÉRIODE

2004-2012

PRINCIPAUX BAILLEURS

Union Européenne, Agence Française de Développement, Coopération Internationale de la Principauté de Monaco

PARTENAIRES LOCAUX

Fédération des Éleveurs de l'Arkhangai

CONTACT AVSF

Hervé PETIT

► h.petit@avsf.org

Un défi pour les éleveurs nomades Mongols :

se former et travailler ensemble pour lutter contre les maladies contagieuses

En Mongolie, l'élevage occupe une place prépondérante, pour ne pas dire exclusive, avec environ 60 millions d'herbivores, quelques porcs et quelques volailles. Bovins, yacks, chèvres « cachemire », moutons à queue grasse, chameaux, rennes (en faible nombre) et chevaux sont élevés de manière extensive dans la steppe par des éleveurs nomades ; ceux-ci se déplacent habituellement avec leurs troupeaux au minimum quatre fois par an environ, entre des zones plus ou moins préétablies correspondant aux différents campements d'hiver, de printemps, d'été et d'automne.

La steppe constitue ainsi un vaste pâturage commun à de nombreuses familles d'un même « bag » [village]. Or dans certaines parties du pays où l'augmentation du bétail a été considérable et encouragée par les collectivités locales (prime aux éleveurs de plus de 1 000 têtes), le surpâturage est notable.

Avec presque 60 millions d'herbivores pour 3,1 millions d'habitants, et en dépit de l'importante et quotidienne consommation de viande et de produits laitiers par les Mongols, le marché de la viande est actuellement saturé, ce qui pose des problèmes de trésorerie aux éleveurs.

L'encadrement sanitaire de cet élevage est diversifié et comprend 1 500 vétérinaires privés (diplômés et « petits vétérinaires ») et environ 750 vétérinaires d'État dont 500 dans les Services vétérinaires locaux (Agence vétérinaire nationale et services vétérinaires locaux – VABU –, laboratoires et instituts de recherche). Les vétérinaires privés comprennent des « vétérinaires diplômés » (5 ans de formation dans une faculté vétérinaire en Russie ou à la faculté vétérinaire d'Oulan Bator) et des « petits vétérinaires » qui sont en fait des techniciens vétérinaires. Dans chaque soum (sorte de canton), il y a en principe au minimum une ou deux cliniques vétérinaires privées comprenant des vétérinaires diplômés, et dans chaque

bag a minima un « petit vétérinaire » sous la responsabilité de la clinique privée du soum. Cet encadrement sanitaire est dans certains cas insuffisant et certains éleveurs n'ont pas accès à des soins curatifs pour leurs animaux et seulement partiellement à des actions préventives.

La situation sanitaire de cet immense cheptel est par ailleurs assez mal connue, car en dehors de la brucellose, de la fièvre aphteuse et de la peste des petits ruminants (ces deux dernières maladies étant présentes à l'Est et dans une moindre mesure, à l'Ouest du pays), les suspicions cliniques ne sont pas étayées par un diagnostic de laboratoire, faute d'un réseau de laboratoires opérationnel. Seul le diagnostic clinique permet donc d'avoir une idée imprécise de la situation.

Compte tenu des conditions d'élevage extensif, de la méconnaissance de la situation sanitaire du bétail au regard de toute une série de maladies réglementées (fièvre aphteuse, dermatose nodulaire bovine, variole caprine, peste des petits ruminants, etc.) et de l'insuffisance du nombre d'abattoirs aux normes internationales, l'exportation d'animaux sur pieds ou de viande, notamment vers les pays voisins qui pourraient être acheteurs (Russie ou Chine), demeure en projet.

Dans la province de l'Arkhangai (située au centre du pays), l'élevage d'animaux rustiques (yacks, bovins mongols, moutons et chèvres) à la fois autarcique (sans échanges avec l'étranger, la province n'ayant pas de frontière avec la Chine ni avec la Russie) et extensif sur d'immenses pâturages communs à une altitude de plus de 2 000 mètres dans un climat très rude, présente certains avantages sur le plan sanitaire. Ainsi, la rudesse des hivers éprouve les animaux sur le plan alimentaire notamment, mais assainit partiellement les pâturages et l'altitude restreint l'importance des vecteurs (arthropodes piqueurs transmettant de nombreuses maladies). La rusticité des races élevées limite les troubles de la reproduction

et le mode d'élevage extensif préserve partiellement de la pathologie de groupe [affections respiratoires, mammites, etc.].

Les principales maladies signalées par les éleveurs et les vétérinaires sont donc le parasitisme, inévitable pour des animaux en pâturage toute l'année et forcément « contagieux » sur ces pâtures communes, et des maladies en lien avec les frustrations alimentaires de l'hiver : l'entérotaxémie, les diarrhées néonatales principalement. La brucellose est également un danger dans certaines zones mais cette maladie n'est pas jugée préoccupante par les éleveurs de manière spontanée (avant formation sur le sujet).

Enfin, il est notable que, probablement grâce à l'influence soviétique, tous les enfants, qu'ils soient fils ou filles de nomades ou non, doivent être scolarisés à partir de 8 ans pendant un minimum de 6 ans. En conséquence, les éleveurs et leurs femmes ont tous un niveau d'éducation minimal, ce qui facilite la réalisation de formations dont ils sont d'ailleurs le plus souvent demandeurs.



Créés depuis plusieurs années pour favoriser les pratiques communes et la formation, des Groupements de défense sanitaire (GDS) sont encore actifs

Dès le démarrage de la coopération d'AVSF en 2004 dans la province de l'Arkhangai avec le soutien de l'Union Européenne, les groupements de défense sanitaire (GDS) créés ont apporté aux éleveurs, de la formation et une aide à la lutte collective contre le parasitisme, en finançant le traitement sous la forme de campagnes et en incitant clairement les éleveurs des mêmes vallées à travailler ensemble. La création de la « Fédération des éleveurs de la région de l'Arkhangai » a également été un des acquis de ce premier programme d'AVSF : la Fédération a permis d'animer ces réseaux d'éleveurs et GDS et d'assurer le financement et l'enchaînement de programmes de coopération, pour faciliter la poursuite de ces activités expérimentales.

Le travail avec les 10 GDS initialement constitués s'est poursuivi de 2008 à 2010 grâce au programme « Appui à la structuration de GDS dans deux provinces de Mongolie ». Au cours de ce projet, des caisses communes pour les GDS ont été créées afin de poursuivre les actions de lutte contre le parasitisme et de la formation a été mise en œuvre. À partir de 2011, grâce à un nouveau projet financé par la Coopération monégasque, les éleveurs de certains GDS créés ont pu bénéficier de services (amélioration génétique, construction de serres solaires passives, etc.) et de la création parallèle d'une coopérative d'éleveurs pour la commercialisation de la fibre de yack.

Enfin, de 2014 à 2016, un projet financé par l'Union Européenne portant sur le « Renforcement des capacités et des techniques d'élevage » a permis le démarrage du programme pilote de lutte contre la brucellose, complémentaire à la vaccination des jeunes femelles bovines financée par l'État.

1.

Des GDS encore actifs

La mission d'évaluation des GDS conduite en août 2017 a mis en évidence que tous les éleveurs interrogés sur les apports des GDS pour leur pratique, ont signalé le grand intérêt de la lutte contre le parasitisme : une action fondatrice des GDS dans la région. La nécessité d'une gestion collective au sein d'une même vallée a donc été bien comprise. Dans plusieurs « bags », il a été possible de constater que

les GDS créés il y a plusieurs années, étaient encore vivaces et actifs : sur un total de 25 GDS constitués depuis 2004, une dizaine au moins fonctionne toujours.

Les entretiens avec les GDS ont quelquefois permis de réunir plus d'une dizaine de couples d'éleveurs et ont montré clairement le dynamisme de ces structures. Les éleveurs ont souvent évoqué la création des GDS comme ayant été un **catayseur de la prise de conscience de la nécessité d'une action collective**, notamment mais pas exclusivement pour l'action sanitaire. Même en l'absence de financement, certains GDS poursuivent leurs actions collectives sous forme de traitement concerté du parasitisme. Mais l'entraide existe aussi pour la construction et l'entretien des parcs de contention, la remise en état des vieux bains détiqueurs, etc. La dynamique démocratique perdue également dans certains groupements avec l'élection de présidents renouvelables, en principe, tous les 4 ans.

2.

La dynamique de l'action collective reprise pour d'autres activités

D'autres activités, soutenues ou non par des projets de développement portés par AVSF ou d'autres ONG locales, ont également été mises en œuvre au sein des groupements formés par les GDS ou en s'appuyant sur ces structures organisées. Ces projets portent sur le sanitaire, comme le dépistage de la brucellose et des formations au parasitisme, ou sur d'autres actions comme par exemple, la création d'une coopérative pour la valorisation de la fibre de yack, des programmes d'écotourisme, des programmes d'amélioration génétique, la création de réserves fourragères, la création de serres solaires, ...



Qu'est-ce qu'un groupement de défense sanitaire dans le contexte Mongol ?

Il s'agit d'un ensemble d'éleveurs voisins de pâturages à certaines périodes :

- qui se regroupent de manière plus ou moins formelle [en créant une association par exemple],
- afin de gérer en commun certaines actions initialement sanitaires, par exemple : le déparasitage de leurs animaux, ou l'approvisionnement en médicaments préventifs auprès d'un même vétérinaire, la lutte contre des maladies contagieuses, la formation...
- en vue d'accéder à ces services fondamentaux avec un meilleur rapport coût / efficacité de ces actions collectives.

3.

De l'utilité et de l'intérêt des formations aux éleveurs

Les formations portant sur les grandes maladies du bétail et la manière de lutter contre, dispensées lors de la deuxième phase de mise en place des GDS, ont également été bien appréciées par la plupart des éleveurs rencontrés. Dans certains bags, ces formations ont été l'occasion de recréer du lien entre les éleveurs et leur vétérinaire [«petit vétérinaire» ou vétérinaire diplômé] qui a toujours été intégré à ces sessions. Les besoins exprimés perdurent toutefois notamment pour le parasitisme ou la pharmacie vétérinaire.

4.

La création d'un lien avec certains vétérinaires

Au dire de beaucoup de vétérinaires, après la chute du régime et avant la mise en place du projet de structuration de GDS, les éleveurs avaient pris l'habitude de se débrouiller seuls pour la santé de leurs animaux et ne faisaient pas appel aux vétérinaires privés. En créant et alimentant une caisse collective pour le financement des produits antiparasitaires et en proposant des formations auxquelles les vétérinaires ont été associés, le projet a permis l'initiation de la relation entre les éleveurs et les vétérinaires privés.

5.

Une fédération des éleveurs très active et une coopérative prometteuse

La Fédération des éleveurs de l'Arkhangai (FEA) anime ce réseau de GDS et tente de trouver de nouvelles actions et de nouveaux projets pour continuer de faire progresser les éleveurs de la zone, en recherchant des sources de financement ad-hoc. Le fait qu'AVSF ait aidé à construire une fédération des éleveurs pour continuer d'animer les GDS créés est un point clé dans la pérennisation de ces GDS. A terme, il faut également espérer que la coopérative parallèlement créée pour la valorisation de la fibre de yak, et qui progressivement prend le relais du financement des actions, puisse soutenir financièrement cette fédération des éleveurs et son action d'appui aux GDS.



la Coopérative « Ar arvidjin delgerekh »

Rétablir l'équilibre traditionnel des espèces qui participait à préserver l'écosystème, diversifier les sources de revenus des éleveurs et améliorer la plus-value des produits de l'élevage nomade étaient les priorités recherchées lors de la création en 2010, sous l'impulsion d'AVSF, d'une **coopérative d'éleveurs de yaks de l'Arkhangai, la Coopérative « Ar arvidjin delgerekh »** ou CAAD. Celle-ci regroupe aujourd'hui plus de 200 familles d'éleveurs de la région.

La CAAD collecte chaque année le duvet de Yak produit par ses membres. Le duvet est trié par les collecteurs de la coopérative, puis lavé et éjarré par un partenaire de l'industrie textile à Ulaan Baatar. Une fois éjarrés, les volumes obtenus correspondent, en moyenne, à 90 gr de duvet par animal : une preuve de qualité, appréciée des acteurs du secteur textile. Le produit ainsi obtenu est aujourd'hui commercialisé à des filatures françaises et des tisseurs espagnols qui font partie des leaders qualitatifs de leurs secteurs.

Vaincre les dernières résistances pour développer de nouveaux GDS et les pérenniser

Plus de cinquante années de régime soviétique ont conduit les individus à une certaine méfiance vis-à-vis de toute action collective ainsi que de toute représentation étatique. Les VABU (services vétérinaires locaux récemment mis en place) ne sont jamais cités dans les échanges avec les éleveurs et quand leur nom était évoqué, la méfiance voire la défiance étaient exprimées. Certains éleveurs sont donc devenus farouchement individualistes et s'ils sont prêts à collaborer avec leurs voisins de pâture au sein de GDS, ils ne sont pas tous encore prêts pour une collaboration avec leur vétérinaire et encore moins avec les Services d'État.

Les années de régime soviétique ont également conduit les individus à une relative perte d'autonomie, habitués à ce que l'État subvienne (bien ou mal) à tous leurs besoins. Les éleveurs n'échappent pas à cette règle et leur demande spontanée se situe souvent au niveau du seul financement des actions. Leur capacité à investir est trop souvent entravée par cette logique historique. Les réalités concrètes du passage du « tout État » à la privatisation sont souvent difficiles à vivre pour les éleveurs qui expriment que « avant, il y avait un bain détiqueur fonctionnel, et les soins vétérinaires étaient gratuits ! ».

Cet état d'esprit est en contradiction avec la notion même de GDS, qui implique une responsabilisation collective des éleveurs et, à terme, un autofinancement collectif de certaines actions.

Enfin, en raison de la surproduction des ruminants en Mongolie, les éleveurs trouvent difficilement à vendre leurs produits traditionnels et disposent donc d'une trésorerie insuffisante. Ceci influe négativement sur leur capacité à investir financièrement dans des actions collectives.

La pérennisation des GDS dans la région passe donc, pour tout ou partie, par plusieurs actions.

1.

Étendre les GDS déjà existants et en créer de nouveaux

La pérennisation des GDS dans l'Arkhangai et de leur Fédération passe par une extension progressive de la taille de certains GDS (dont certains ne comprennent plus que quelques familles) et par la création de nouveaux GDS en conditionnant l'inclusion des éleveurs dans tout nouveau projet, à la création d'un GDS.

2.

Associer les GDS aux nouveaux projets, qu'ils soient sanitaires ou non

Afin de consolider l'existence des GDS localement, il est important d'utiliser tous les nouveaux projets pour valoriser l'appartenance à un GDS. Ainsi, les nouveaux projets sur la zone **devraient préférentiellement être réservés aux éleveurs membres d'un GDS**. Ceci permettrait la consolidation des anciens GDS et conduirait à créer de nouveaux GDS si des éleveurs hors zone de GDS souhaitent être bénéficiaires de ces nouvelles actions. Dans tous les nouveaux projets, des moyens devraient pouvoir être réservés pour apporter un support à la formation sanitaire destinée aux éleveurs en GDS.

3.

Formaliser les relations entre vétérinaires et GDS

Une fois les programmes d'aide terminés, il est essentiel que les éleveurs en GDS continuent d'entretenir une relation privilégiée avec les vétérinaires afin de pouvoir entreprendre de nouvelles actions sanitaires avec eux. A cette fin, il semble important d'encourager une aide à une relation de type contractuel entre vétérinaires volontaires et GDS. Par exemple, les éleveurs pourraient s'engager à acheter leurs produits sanitaires dans la clinique vétérinaire et, en contrepartie, le vétérinaire de la clinique pourrait s'engager à dispenser aux éleveurs des GDS, une fois ou deux par an, de la formation sur différents sujets sanitaires déterminés en concertation. Cette démarche présente plusieurs avantages : mettre en avant la compétence du vétérinaire et créer une relation de confiance avec les éleveurs, faire progresser les éleveurs dans leurs connaissances et donc leur usage des médicaments et obliger finalement les GDS à se réunir au moins une fois par an.



Un défi et un corollaire : aider les éleveurs à valoriser leur production



1.

Faciliter l'exportation

Une des premières préoccupations actuelles des éleveurs est la surproduction de viande, le troupeau ayant augmenté de plus de 50 % en 25 ans. Beaucoup d'éleveurs demandent une aide à l'exportation de leurs animaux ou de leurs produits. C'est le sens de l'action engagée par AVSF d'appui à la création par les éleveurs d'une coopérative pour la commercialisation de la fibre de yack sur des marchés de qualité à l'international.

Concernant la viande et les animaux sur pied et compte-tenu des conditions d'élevage, l'exportation demande des efforts en termes de certification, de traçabilité et de transformation.

Pour la certification, au regard de la situation sanitaire plutôt bonne de la province d'Arkhangai, il devrait être possible, avec l'aide des Services vétérinaires, d'avancer sur ce point.

La traçabilité existe déjà dans certaines petites zones (certains soums) et pourrait donc être valorisée, même si elle mérite d'être développée.

La transformation est plus compliquée. Si l'on veut exporter de la viande en carcasse, il faut des abattoirs aux normes internationales, ce qui est coûteux, mais il existe d'autres voies possibles :

→ Une possibilité, explorée avec l'Agence nationale qui serait prête à appuyer ce dossier, est de **constituer localement une quarantaine** dans laquelle les animaux candidats à l'exportation seraient consignés un certain temps pendant lequel des analyses visant à prouver qu'ils sont indemnes de certaines grandes maladies infectieuses (fièvre aphteuse, peste de petits ruminants notamment) seraient réalisées. Puis ces animaux, avec l'aide des Services Vétérinaires, pourraient être expédiés vers un des rares centres mongols ayant l'autorisation d'exporter (il en existe quelques-uns) ;

→ Compte tenu du climat de la région, une autre voie serait **la production de viande séchée** dont la commercialisation pourrait, dans un premier temps, être testée en consommation interne avant de tenter l'exportation. Les éleveurs possèdent déjà des méthodes de transformation de la viande et AVSF a également une longue expérience sur ce sujet, fruit d'années de travail en conditions pastorales de zones sèches et d'altitude. La combinaison des deux pourrait conduire la coopérative à tenter un projet sur ce thème.

2.

Valoriser commercialement les résultats de la lutte contre le varron

La lutte contre le varron mise en place dans certaines zones, a été couronnée de succès puisque la prévalence de la maladie a baissé de manière très importante. Pour continuer de progresser sur ce succès, il semble important maintenant de trouver une manière de **valoriser les cuirs** qui sont sains. Ce projet de valorisation des cuirs pourrait être une action future de la coopérative des éleveurs.

Dans le contexte de l'élevage dans la région de l'Arkhangai, les GDS dont la mise en place a été facilitée par AVSF il y a plus de 10 ans, existent toujours pour plusieurs d'entre eux et démontrent ainsi la pertinence et l'utilité de telles structures dans un pays comme la Mongolie pour relever – avec les services vétérinaires publics et les vétérinaires privés – le défi de l'amélioration de la santé animale. Les efforts engagés doivent cependant être poursuivis sur le long terme, dans une relation toujours plus responsable avec les vétérinaires privés, pour aboutir à une responsabilisation (y compris financière) et une véritable prise en charge collective par les éleveurs de leurs groupements et structures.



Siège

14 avenue Berthelot
(bâtiment F bis)
69007 Lyon - France
Tél. +33 (0)4 78 69 79 59

Antenne

45 bis avenue de la Belle Gabrielle
94736 Nogent-sur-Marne Cedex - France

www.avsf.org

Programme réalisé avec le soutien de :



Gouvernement Princier
PRINCIPAUTÉ DE MONACO

**Évaluation ex-post réalisée en 2018
par Barbara Dufour,
D^r vétérinaire, Professeur de maladies contagieuses et d'épidémiologie
à l'ENVA (École vétérinaire d'Alfort)**